



Contrat de travail intérimaire

Par **Veronique94**, le **05/02/2008** à **19:04**

Bonjour, rnl y a une semaine j'ai travaillé en tant qu'intérimaire du 25 janvier au 29 janvier 2008. La personne qui m'as appelée pour la mission m'as dit que j'avais un contrat pour une semaine, cependant je n'ai toujours pas reçu mon contrat ni signé alors que j'ai travaillé 3 jours. A maintes reprise je leur ai demandé de m'envoyer le contrat, mais en vain. Jusqu'à ce jour je n'ai ni reçu de contrat, ni rémunération. Je voudrais savoir quels sont mes droits et les démarches que je dois effectuer. rnrnJe vous remercie. rnrnCordialement.